



Offrez-vous
**une retraite
sereine**

20 ans, c'est en moyenne la durée de votre retraite

Cette période de vie tant attendue est oubliée dans sa préparation. Il est toujours trop tôt pour s'en occuper, y penser, que ce soit à 20 ans, à 30 ans, à 40 ans. À partir de 50 ans, il serait temps de regarder le sujet mais cela peut encore attendre, rien ne presse. Et pourtant...

- ▶ Combien d'années reste-t-il jusqu'à la date de départ la retraite que vous avez déjà fixée ?
- ▶ Avez-vous connaissance de votre réel train de vie futur, celui qui vous permettra de vivre un quart de votre vie ?
- ▶ En cas de décès, votre conjoint pourra-t-il continuer à vivre confortablement sans vos revenus ?

Pourquoi il est important de faire vérifier son relevé de carrière ?

-50%
de réduction
d'impôts

*Entreprise de service
à la personne

Que faisons-nous pour vous ?

- ▶ Vous aider à comprendre vos droits et identifier les incohérences qui pourraient affecter votre retraite.
- ▶ Vous proposer un décryptage des points clés de retraite et les régimes applicables à votre situation.
- ▶ Estimer vos droits à retraite pour optimiser vos choix et vérifier qu'il n'y ait aucune erreur dans le relevé de carrière hypothéquant vos revenus futurs.

Nous travaillons avec vous pour définir une stratégie personnalisée qui vous aidera à atteindre vos objectifs de retraite. Comment ?

- ▶ En élaborant un plan personnalisé en fonction de vos objectifs.
- ▶ En optimisant les cotisations pour maximiser vos revenus : retraite progressive (temps libre de retraité(e) avec une activité professionnelle), rachat de trimestre(s), cumul emploi-retraite (retraite et activité professionnelle)...
- ▶ En définissant les choix du moment opportun pour votre départ à la retraite.

Notre objectif

- ▶ Vous permettre de profiter pleinement de vos droits acquis à la retraite en toute tranquillité.
- ▶ Vous aider à prendre toute(s) décision(s) éclairée(s) par la connaissance des revenus futurs et date de départ à la retraite, pour conserver votre train de vie.
- ▶ Vous accompagner dans la durée en toute indépendance des caisses de retraite et de tout organisme financier.

Aurez-vous assez d'argent pour vivre confortablement à la retraite ?

C'est une question essentielle à laquelle il faut répondre avant de partir à la retraite et ne pas subir une baisse du train de vie.

Que faisons-nous pour vous ?

- ▶ Evaluer vos besoins financiers à la retraite et pour vos projets futurs.
- ▶ Proposer des solutions adaptées à votre situation en fonction de vos objectifs.
- ▶ Réaliser un focus sur votre épargne et vos investissements immobiliers.

Épargne financière

- ▶ Conseils personnalisés pour choisir les solutions d'épargne adaptées.
- ▶ Diversification de vos placements pour minimiser les risques.
- ▶ Suivi régulier de vos performances et optimisation de votre stratégie.

Investissement immobilier

- ▶ Étude de votre situation patrimoniale et de vos attentes.
- ▶ Sélection de l'investissement immobilier adapté.

Notre objectif

Vous aider à atteindre l'objectif de train de vie souhaité pendant votre retraite (plus de 20 ans en moyenne).

Connaissez-vous le pouvoir du temps ?

Versement de 100 € par mois	Montant épargné	Capital au terme	Épargne mensuelle à réaliser pour constituer le même capital en 10 ans
10 ans	12 000 €	14 900 €	
20 ans	24 000 €	39 300 €	265 €
30 ans	36 000 €	79 400 €	537 €

Ce capital au terme sera-t-il suffisant pour compléter votre pension de retraite afin de conserver votre train de vie ?

Accompagnement des chefs d'entreprise

Vous êtes chef d'entreprise et vous avez des besoins spécifiques en matière de protection personnelle.

Nous vous accompagnons également dans la création et la sauvegarde de votre patrimoine grâce à l'activité professionnelle.

Statut social et optimisation

- ▶ Choix du statut social du chef d'entreprise.
- ▶ Optimisation de la rémunération immédiate et différée.

Le chef d'entreprise et son outil professionnel

- ▶ Rémunération de la trésorerie stable de l'entreprise.
- ▶ Constitution d'un patrimoine à l'aide de l'activité professionnelle.
- ▶ Transmission - cession de l'entreprise.
- ▶ Garantie actif-passif sans coût récurrent.

Protection du dirigeant et de sa famille

- ▶ Prévoyance du dirigeant d'entreprise.
- ▶ Impact des assurances emprunteurs.
- ▶ Train de vie du conjoint en cas de décès.

Notre objectif

Être à vos côtés avec un suivi régulier pour vous assister dans vos décisions.

Nos partenaires

Nous travaillons en lien étroit avec des partenaires de compétences diverses : experts-comptables, avocats, notaires... dans le but que chacun soit à votre service.



Amkan - Votre allié retraite

Téléphone : 02 59 16 03 59

Email : contact@amkan.fr

www.amkan.fr